

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Conformément à l'annexe II du Règlement 1907/2006 (REACH) et au Règlement 1272/2008 (CLP).

PVACOL R-PH7

Révision 1 du 19/08/2021 – FNU

Imprimé le 19/08/2021

Page 1/6

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MELANGE ET DE LA SOCIETE/ENTREPRISE

1.1 Identificateur de Produit

Adhésif PVA formule Acid-Free, sans plastifiants

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées

Adhésif / Colle en dispersion aqueuse.

Utilisations déconseillées

A ce jour, nous ne disposons pas d'informations relatives à des restrictions d'usages.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la Fiche de Données de Sécurité

Société

RESTAUCON, LDA

Adresse

Rua Dr. Antonio Martins 21A

1070-091 Lisboa

Portugal

Téléphone / Fax

+351 213144666

Adresse e-mail

info@restaurarconservar.com

Contact

Responsable QSE

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence, disponible 7j/7 et 24h/24

800 250 250

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Le produit n'est pas classé dangereux selon la législation en vigueur.

2.2 Éléments d'étiquetage

EUH 208 – Contient des Isothiazolones. Peuvent produire une réaction allergique.

EUH 210 – Fiche de Données de Sécurité sur demande.

2.3 Autres dangers

Le contact prolongé et fréquent avec le produit peut être irritant pour la peau et les yeux.

Le produit peut adhérer à la peau après séchage.

Résultats des évaluations PBT et vPvB

PBT : Non applicable.

vPvB : Non applicable.

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.1 Substances

Non applicable.

3.2 Mélanges

Il s'agit d'un mélange de :

- Dispersion aqueuse de homopolymère Acétate de Vinyle (PVA)

- Sans plastifiant

4. PREMIERS SECOURS

4.1 Description des Premiers Secours

Conseils généraux

Néant.

Inhalation

Transporter la personne à l'air frais. Consulter un médecin en cas d'indisposition.

Ingestion

Si la personne est consciente, boire beaucoup d'eau. Ne pas faire vomir. Consulter un médecin.

Contact avec la peau

Retirer les vêtements contaminés. Laver à l'eau et au savon. Consulter un médecin en cas d'indisposition.

Contact avec les yeux

Rincer immédiatement à grande eau, y compris sous les paupières et pendant au moins 15 minutes. Consulter un ophtalmologue.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Conformément à l'annexe II du Règlement 1907/2006 (REACH) et au Règlement 1272/2008 (CLP).

PVACOL R-PH7

Révision 1 du 19/08/2021 – FNU

Imprimé le 19/08/2021

Page 2/6

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Néant.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traiter de façon symptomatique.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés Mousse, poudre, dioxyde de carbone (CO₂), eau pulvérisée.

Moyens d'extinction inappropriés Aucun.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie Néant.

Produits de décomposition dangereux Monoxyde de Carbone (CO), Dioxyde de Carbone (CO₂), fumées.

5.3 Conseils aux pompiers

Équipement spécial de sécurité Porter un appareil de protection respiratoire autonome. Porter un vêtement de protection adéquate (combinaison complète de protection).

Autres informations Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations. Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédure d'urgence

Précautions individuelles Les surfaces contaminées peuvent être glissantes. Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Équipement de protection Revêtir un équipement de protection individuel approprié, voir rubrique 8.

Procédure d'urgence Néant.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts. En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Enlever avec un absorbant inerte (sable, sciure...).

Mettre dans un conteneur pour l'élimination conformément aux réglementations locales/nationales (voir rubrique 13).

Après avoir collecté le produit, laver la zone et les équipements souillés à l'eau.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Pour obtenir des informations sur les équipements de protection individuelle, voir rubrique 8.

Pour obtenir des informations sur l'élimination, voir rubrique 13.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger Éviter le contact avec la peau et les yeux. Respecter les températures de mise en œuvre (consulter la Fiche Technique du produit).

Mesures d'hygiène Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail. Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail. Retirer immédiatement les vêtements souillés. Veiller à une ventilation adéquate.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Conformément à l'annexe II du Règlement 1907/2006 (REACH) et au Règlement 1272/2008 (CLP).

PVACOL R-PH7

Révision 1 du 19/08/2021 – FNU

Imprimé le 19/08/2021

Page 3/6

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs Conserver dans un endroit frais, à l'abri du gel, de la chaleur et du soleil. Stocker à des températures comprises entre 7°C et 25°C. Conserver uniquement dans l'emballage d'origine. Respecter les règles du FIFO.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion Néant.

Précautions pour le stockage en commun Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Néant.

8. CONTROLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1 Paramètres de contrôle

Le produit ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.

8.2 Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés Voir les mesures de protection en rubriques 7 et 8.

Mesures de protection individuelle

Protection des yeux/du visage Lunettes de protection.

Protection des mains Gants latex ou nitrile. Les gants de protection doivent être remplacés dès l'apparition des premières traces d'usure.

Protection de la peau/du corps Vêtements de protection approprié.

Protection respiratoire Assurer une bonne ventilation générale de la zone de travail.

Risques thermiques Non applicable.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts. En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect Liquide, couleur disponible dans la Fiche Technique du produit

Odeur Caractéristique

Seuil olfactif Pas de données disponibles

pH Consulter la Fiche Technique du produit

Point/Intervalle de Fusion 0°C

Point/Intervalle d'Ébullition 100°C

Point Eclair Non applicable

Taux d'évaporation Pas de données disponibles

Inflammabilité (solide/gaz) Pas de données disponibles

Limite d'Explosivité Supérieure Pas de données disponibles

Limite d'Explosivité Inférieure Pas de données disponibles

Pression de Vapeur Pas de données disponibles

Densité de Vapeur Pas de données disponibles

Densité relative Pas de données disponibles

Densité Environ 1g/cm³

Solubilité Soluble dans l'eau

Coefficient de Partage (n-octanol/eau) Pas de données disponibles

Température d'Auto-Inflammabilité Pas de données disponibles

Température de Décomposition Pas de données disponibles

PVACOL R-PH7

Révision 1 du 19/08/2021 – FNU

Imprimé le 19/08/2021

Page 4/6

Viscosité	Consulter la Fiche Technique du produit
Propriétés explosives	Pas de données disponibles
Propriétés comburantes	Pas de données disponibles

9.2 Autres informations

Néant.

10. STABILITE ET REACTIVITE

10.1 Réactivité

Néant.

10.2 Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales d'utilisation.

10.3 Possibilités de réactions dangereuses

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

10.4 Conditions à éviter

Températures extrêmes : ne pas congeler, protéger de la chaleur.

10.5 Matières incompatibles

Substances réagissant à l'eau.

10.6 Produits de décomposition dangereux

En cas d'incendie, oxydes de carbone.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë	Non applicable.
Corrosion cutanée/irritation cutanée	Le contact prolongé et fréquent avec le mélange peut être irritant pour la peau.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Le contact prolongé et fréquent avec le mélange peut être irritant pour les yeux.
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	Contient des Isothiazolones. Peuvent produire une réaction allergique.
Mutagénicité sur les cellules germinales	Non applicable.
Cancérogénicité	Non applicable.
Toxicité pour la reproduction	Non applicable.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	Non applicable.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	Non applicable.
Danger par aspiration	Non applicable.
Autres informations	Pas d'informations complémentaires disponibles.

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

12.1 Toxicité

Néant.

PVACOL R-PH7

12.2 Persistance et dégradabilité

Néant.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Néant.

12.4 Mobilité dans le sol

Néant.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Néant.

12.6 Autres effets néfastes

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit L'élimination avec les Déchets Industriels Banals (DIB) est permise, à condition de respecter les prescriptions techniques nécessaires et après concertation avec les autorités compétentes. Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts.

Emballages contaminés Les emballages contaminés doivent être vidés au maximum et peuvent alors, après nettoyage adéquat, faire l'objet d'une réutilisation ou d'un recyclage matière.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

14.1 Numéro ONU

Non applicable.

14.2 Nom d'expédition des Nations Unies

ADR Non applicable.

RID Non applicable.

IMDG Non applicable.

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADR-Classe Non applicable.
(Étiquettes; Code de classification; Numéro d'identification du danger; Code de restriction en tunnels)

RID-Classe Non applicable.
(Étiquettes; Code de classification; Numéro d'identification du danger)

IMDG-Classe Non applicable.
(Étiquettes; No EMS)

14.4 Groupe d'emballage

ADR Non applicable.

RID Non applicable.

IMDG Non applicable.

14.5 Dangers pour l'environnement

Étiquetage selon 52.1.8 ADR non

Étiquetage selon 52.1.8 RID non

Étiquetage selon 52.1.8 IMDG non

Marine Polluant (selon 2.9.3 IMDG...) non

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Le mélange craint le gel. Respecter l'intervalle de températures 5°C – 30°C pendant toute la durée du transport.

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

IMDG Non applicable.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Conformément à l'annexe II du Règlement 1907/2006 (REACH) et au Règlement 1272/2008 (CLP).

PVACOL R-PH7

Révision 1 du 19/08/2021 – FNU

Imprimé le 19/08/2021

Page 1/6

15. INFORMATIONS RELATIVES A LA REGLEMENTATION

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Réglementation relative aux installations classées Néant.

Autres prescriptions, restrictions et règlement d'interdiction Néant.

Substances extrêmement préoccupantes (SVHC) selon l'article 57 du règlement REACH Ne contient aucune substance de la Liste Candidate et de l'Annexe XIV.

15.2 Evaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation réalisée.

16. AUTRES INFORMATIONS

Les informations contenues dans ce document sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Les Isothiazolones ou leurs résidus pouvant être présents dans le mélange et pouvant produire une réaction allergique sont mentionnés ci-dessous :

BIT	N° CAS 2634-33-5	1,2-benzisothiazole-3(2H)-one
MIT	N° CAS 2682-20-4	2-méthyl-2H-isothiazol-3-one
CIT/MIT	N° CAS 55965-84-9	mélange de 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one et 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one (3:1)

* Données modifiées par rapport à la version précédente.

Texte complet des Phrases-H citées dans les rubriques 2 et 3

Néant.